



HAL
open science

Réorganisation des temps enfantins à l'entrée en maternelle des enfants de la cohorte Elfe

Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre

► **To cite this version:**

Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre. Réorganisation des temps enfantins à l'entrée en maternelle des enfants de la cohorte Elfe. *Culture études*, 2020, n° 4, pp.1-28. 10.3917/cule.204.0001 . hal-04591740

HAL Id: hal-04591740

<https://hal.science/hal-04591740>

Submitted on 29 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réorganisation des temps enfantins à l'entrée en maternelle des enfants de la cohorte Elfe

Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre

DANS **CULTURE ÉTUDES** 2020/4 (N° 4), PAGES 1 À 28
ÉDITIONS **MINISTÈRE DE LA CULTURE - DEPS**

ISSN 1959-691X

ISBN 9782111399778

DOI 10.3917/cule.204.0001

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2020-4-page-1.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Ministère de la Culture - DEPS.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Réorganisation des temps enfantins à l'entrée en maternelle des enfants de la cohorte Elfe

Nathalie Berthomier et Sylvie Octobre*

À l'âge de 3 ans et demi en moyenne, les enfants de la cohorte Elfe entrent en maternelle et vivent l'une des premières grandes transformations de leur vie personnelle et sociale. Cette première scolarisation s'accompagne, pour certains d'entre eux, de l'entrée dans des structures collectives d'encadrement des loisirs. Cette étape réorganise les temps de l'enfant autour de l'école qui devient centrale, comme en témoigne aussi l'investissement parental dans l'accompagnement des activités et des sorties scolaires, diversement partagé selon les catégories sociales.

Au-delà du temps scolaire, l'accueil en centre aéré et l'inscription à des activités extrascolaires encadrées, qui concernent dans les deux cas 17 % des enfants de cet âge, obéissent à des motivations différentes : si le premier répond d'abord à un besoin de mode de garde pour les parents actifs, il en va différemment des loisirs encadrés, qu'ils soient sportifs, artistiques ou culturels, qui traduisent des stratégies éducatives socialement situées. Choisis par les ménages les mieux dotés en capitaux économiques et culturels, ces activités extrascolaires sont investies d'un enjeu éducatif. Elles concernent, dès cet âge précoce, un peu plus les filles que les garçons (18 % contre 15 %), les premières s'engageant dans les loisirs les plus proches de la forme scolaire.

Si les activités partagées avec les parents deviennent, avec l'entrée en maternelle, plus liées aux apprentissages scolaires (lecture active, chant, écoute de musique, peinture, dessin ou coloriage), le temps consacré aux écrans progresse de manière différenciée selon les écrans et les usages qu'ils permettent (télévision, ordinateur, jeux vidéo...), mais aussi selon le milieu social.

* Respectivement statisticienne et chargée d'études au Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture.

Les enfants de la cohorte Elfe ont grandi. Désormais âgés de trois ans et demi en moyenne, ils vivent l'une des premières grandes transformations de leur vie personnelle et sociale : le passage à l'école maternelle pour tous, et l'entrée dans des structures collectives d'encadrement des loisirs pour certains. Cela se traduit par une réorganisation de leur temps, désormais scandé par des moments collectifs sous l'égide de la pédagogie (la classe), des moments d'activités périscolaires (avant et/ou après l'école, et le mercredi) et, dans les temps ainsi délimités, des loisirs encadrés (activités en amateur en club ou association) ou libres (jeux d'extérieur, consommation d'écran).

L'entrée à l'école opère ainsi une scansion du temps entre école et loisirs, avec des zones de porosité dès lors que ces derniers adoptent les objectifs et les règles d'évaluation de la première et que celle-ci intègre certains des objets des cultures enfantines. Cette réorganisation des temps enfantins sous l'égide de l'école s'accompagne en effet d'une prégnance des objectifs et des formes pédagogiques¹, perceptible y compris dans les temps qui ne relèvent pas du temps scolaire, qu'il s'agisse de pratiques encadrées par des institutions ou de pratiques familiales. Pascale Garnier montre ainsi que l'école maternelle façonne durablement les représentations parentales², ce qui a des effets sur l'occupation et les représentations des temps de loisir dès le plus jeune âge. Par ailleurs, le succès d'ouvrages de vulgarisation comme *Tout se joue avant 6 ans*³ – qui a inscrit le soin des jeunes enfants dans le cadre d'une pédagogisation des temps de l'enfant sur fond de meilleure connaissance des processus neurologiques présidant aux apprentissages ainsi que de prise en compte de la dimension affective de ces derniers⁴ – atteste de cette prégnance de la pédagogie sur les temps extrascolaires de l'enfance. Enfin, de nombreux travaux sont venus rappeler que les inégalités scolaires se formaient précocement⁵, ce qui a attiré l'attention sur les usages jugés rentables des activités du temps libre. Mais l'encadrement des temps de l'enfant dès l'âge de trois ans et demi répond aussi à des questions d'organisation pratique concernant la garde des jeunes enfants dans un contexte français où le travail féminin est répandu. Les données de l'enquête Elfe à trois ans et demi permettent ainsi d'observer la mise en place de cette

1. C'est ce que Guy Vincent appelle « la forme scolaire ». GUY VINCENT, « La socialisation démocratique contre la forme scolaire », *Éducation et francophonie*, vol. 36, n° 2, 2008, p. 47-62.

2. Pascale GARNIER, *Sociologie de l'école maternelle*, Paris, PUF, 2016.

3. Dr Fitzhugh DODSON, *Tout se joue avant 6 ans*, Vanves, Marabout, 1996 [2019 pour la dernière édition]. L'ouvrage est un best-seller américain réédité à de nombreuses reprises depuis sa première traduction en français au milieu des années 1990.

4. Thèmes mis à l'honneur dans les Assises de la maternelle, organisées les 27 et 28 mars 2018. Voir <https://www.education.gouv.fr/assises-de-l-ecole-maternelle-9308>.

5. Christophe JOIGNEAUX, « Littératie, forme et inégalités scolaires, le cas de la "scolarisation" de l'école maternelle », *Le Français aujourd'hui*, n° 183, 2013, p. 41-50 ; *id.*, « La construction de l'inégalité scolaire dès l'école maternelle », *Revue française de pédagogie*, n° 169, 2009, p. 17-28.

organisation des temps de l'enfant, fortement influencée par la forme scolaire (c'est-à-dire non seulement par les cadres de l'école, mais aussi par ses objectifs et normes), selon des degrés variables et socialement situés.

Présentation de la cohorte de naissance de l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe)

Les cohortes de naissance existent depuis la Seconde Guerre mondiale à travers le monde – la plus ancienne est anglaise et a été créée en 1946 (The 1946 National Birth Cohort⁶) –, mais elles se sont particulièrement développées depuis les années 1990 aux États-Unis, au Canada et en Australie. Les premières avaient des objectifs médicaux – comprendre les raisons de la baisse de la fécondité par exemple –, tandis que les plus récentes adoptent des perspectives pluridisciplinaires et tentent de répondre à des questions telles que l'analyse des conditions de vie dans la prime enfance, le développement psychomoteur, le lien entre santé et contexte familial, social, culturel et économique, etc. Les cohortes internationales lancées le plus récemment témoignent de cette double orientation : en Allemagne, la National Educational Panel Study (NEPS), créée en 2010, est centrée sur les questions éducatives, alors qu'aux États-Unis, la National Children Study (NCS), mise en œuvre en 2009 et 2012, se focalise sur les questions de santé.

L'Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance), première étude longitudinale française consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, a été créée à titre pilote en 2007 (elle concernait alors 500 familles) et s'est étendue en vraie grandeur en France métropolitaine en 2011 (elle concerne désormais 18 000 enfants). Son originalité tient au fait qu'elle aborde de multiples aspects de la vie de l'enfant, notamment sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement.

Soutenue par les ministères en charge de la Recherche, de la Santé et du Développement durable, ainsi que par un ensemble d'organismes de recherche et autres institutions, l'étude Elfe mobilise plus de quatre-vingts équipes de recherche. L'enquête Elfe est une réalisation conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), de l'Établissement français du sang (EFS), de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction générale de la santé (DGS, ministère en charge de la Santé), de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR, ministère en charge de l'Environnement), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministères en charge de la Santé et de l'Emploi), du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS, ministère en charge de la Culture) et de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Comité de concertation pour les données en

6. Trois autres cohortes anglaises se sont succédé, créées respectivement en 1958, en 1970 et en 2000-2001 pour la plus récente, la Millennium Cohort Study.

sciences humaines et sociales (CCDSHS). Dans le cadre de la plateforme Reconai, elle bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-11-EQPX-0038.

Les enfants Elfe ont été recrutés à la naissance et choisis, après accord de leurs parents, selon leur date et leur maternité de naissance. Pour obtenir une représentativité de la démographie des naissances, le processus de choix a été le suivant : quatre périodes de l'année 2011 ont été sélectionnées pour représenter chaque saison (du 1^{er} avril au 4 avril, du 27 juin au 4 juillet, du 27 septembre au 4 octobre et du 28 novembre au 5 décembre). Tous les enfants nés pendant ces périodes dans l'une des maternités métropolitaines associées à Elfe ont pu participer à l'étude. Ont été exclus les enfants nés avant trente-trois semaines d'aménorrhée, les naissances multiples de plus de deux enfants, les enfants nés de parents mineurs ou n'étant pas en mesure de donner un consentement éclairé et les enfants de familles ne résidant pas en France métropolitaine ou ayant prévu de déménager dans les trois ans. La sélection des maternités est issue d'un tirage aléatoire stratifié en France métropolitaine et proportionnelle à la taille des maternités (en fonction du statut juridique, du niveau et de la Région : au total, 349 maternités ont été retenues sur les 544 existant au moment du démarrage de l'enquête).

L'enquête a été réalisée en français, arabe, turc ou anglais, langues qui sont le plus souvent parlées par les mères étrangères accouchant en France.

Pour en savoir plus :

- www.elfe-france.fr
 - M.-A. CHARLES, H. LERIDON, P. DARGENT, B. GEAY et l'équipe Elfe, « Le devenir de 20 000 enfants. Lancement de l'étude de cohorte Elfe », *Population et sociétés*, n° 475, février 2011.
 - C. PIRUS, C. BOIS, M.-N. DUFOURG, J.-L. LANOË, S. VANDENTORREN, H. LERIDON et l'équipe Elfe, « La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe », *Population*, vol. 65, n° 4, 2010, p. 637-670.
 - C. PIRUS, H. LERIDON, « Les grandes cohortes d'enfants dans le monde », *Population*, vol. 65, n° 4, 2010, p. 671-730.
-

Méthodologie

Pour les traitements présentés ici, le travail porte sur des données collectées lors de cinq vagues de questionnaires (maternité, deux mois, un an, deux ans et trois ans et demi) et sur l'échantillon cylindré des questionnaires référents complets, soit 10 724 enfants. Les données sont pondérées longitudinalement (pondération calculée par l'équipe Elfe).

Le questionnaire « maternité » est adressé à la mère ; les questionnaires « deux mois », « un an » et « deux ans » sont adressés aux deux parents de l'enfant ; enfin, le questionnaire « trois ans et demi » est adressé au seul parent référent (pour l'enquête Elfe).

Questions retenues pour l'analyse :

1 – Fréquentation de l'école maternelle

– Est-ce que l'enfant va à l'école ? Avec pour modalités : Tous les matins et l'après-midi lorsqu'il y a classe / Seulement les matinées / Autre fréquence / Votre enfant n'est pas scolarisé.

2 – Fréquentation des accueils périscolaires

– En moyenne, combien de fois par semaine l'enfant fréquente-t-il une garderie ou un accueil périscolaire avant la classe ?

– En dehors du mercredi ou du samedi, combien de fois par semaine l'enfant reste-t-il à l'école après la classe ?

3 – Fréquentation du centre aéré ou du centre de loisirs du mercredi

– Le mercredi, l'enfant va-t-il au centre de loisirs, au centre aéré ou dans une autre structure du même type ? Avec pour modalités : Oui, toujours / Oui, de temps en temps / Non, jamais.

Et si oui :

– Pour quelles raisons ? [Réponses multiples] avec pour modalités : C'est le seul moyen de faire garder votre enfant / Cela vous semble important pour son éducation / Autres raisons.

Et toujours si oui :

– Dans quelle mesure l'enfant est-il content d'y faire les activités proposées ? [Réponse unique] avec comme modalités : L'enfant est toujours content / L'enfant est content la plupart du temps / L'enfant s'en plaint souvent / L'enfant n'est jamais content.

4 – Implication et opinion des parents à l'égard de l'école

– Depuis que l'enfant va à l'école, avez-vous, vous-même ou votre conjoint : [Réponses multiples] avec pour modalités : Participé à une réunion d'information avec les enseignants de l'enfant / Accompagné sa classe lors d'une sortie.

– Vous-même, ou votre conjoint, êtes-vous membre d'une association de parents d'élèves ? [Oui / Non.]

- D'une façon plus générale, pensez-vous que l'école maternelle doit surtout : [Réponses multiples] avec pour modalités : Transmettre des connaissances / Contribuer à l'épanouissement des enfants / Transmettre le goût de l'effort / Former de futurs citoyens / Contribuer à réduire les différences sociales.

5 – Activités extrascolaires de l'enfant

- Lorsque l'enfant n'est pas à l'école ou en vacances, combien de temps passe-t-il en moyenne à jouer dehors si le temps le permet un jour habituel de semaine, un samedi habituel, un dimanche habituel ? [Réponse en heure et minutes].
- Cette année, l'enfant pratique-t-il régulièrement une activité de loisir dans un club ou association, comme du judo, du dessin ou de la musique (en dehors de l'école ou du centre de loisirs) ? [Oui / Non.]

Si oui :

- Quelles activités ? [Réponses multiples] avec pour modalités : Piscine / Gymnastique / École du cirque / Équitation sportive / Musique, chant / Danse (classique, rythmique ou autre) / Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, poterie) / Poney, équitation / Autre.

6 – Activités partagées enfants/parents

À partir du questionnaire adressé lors du premier anniversaire de l'enfant [questions posées aux deux parents] :

Les activités de la mère avec l'enfant : Regarder la télévision / Chanter des comptines / Lire des livres / Rester calmement avec l'enfant et lui parler / Faire des dessins, avec précision de la fréquence (jamais / rarement / de temps en temps / souvent). Les activités du père avec l'enfant (questionnaire « un an ») : mêmes questions, avec les mêmes fréquences.

À partir du questionnaire adressé à trois ans et demi :

- Au cours du mois dernier, est-il arrivé que vous ou votre conjoint-e fassiez les activités suivantes avec l'enfant à la maison ? [Réponses multiples] avec pour modalités : Peindre, dessiner ou colorier / Lui raconter une histoire / Chanter avec lui ou lui faire écouter de la musique / Relire un album en lui faisant retrouver des morceaux d'histoire ou des mots / Le faire compter ou réciter les chiffres / Lui faire recopier des lettres ou des mots / Faire un puzzle avec lui.

7 – Souhaits des parents pour l'avenir de l'enfant

À partir du questionnaire adressé aux deux mois de l'enfant [question posée aux deux parents] :

- Que souhaitez-vous le plus pour l'enfant ? [Trois choix dans la liste suivante:] La réussite sociale / Une belle vie amoureuse / Un travail intéressant / Des loisirs passionnants / Une vie tranquille / Une grande famille / Beaucoup d'amis / Un monde plus juste / Une bonne santé / Autre.

8 – Parc à jouets de l'enfant

Ces questions sont issues du questionnaire adressé au premier anniversaire de l'enfant. Description de la diversité de composition du coffre à jouets de l'enfant. Les trois types de jouets envisagés sont : livre pour bébé ; instrument de musique ; disque, CD ou cassette. Un score de diversité du « parc à jouets » compris entre 0 et 3 a été construit en attribuant 1 point à chaque type de jouet possédé. La répartition est la suivante : score faible = inférieur ou égal à un type de jouet (10 %) ; score moyen = deux types de jouet (40 %) ; score fort = trois types de jouet (51 %)⁷.

Ces questions sont principalement posées au père, sauf quand la réponse est manquante ou quand l'enfant vit avec sa mère. Pour les disques, les deux parents ont été interrogés : il a été décidé de retenir pour cette question prioritairement la réponse de la mère (qui est de meilleure qualité), sauf quand l'enfant vit avec son père ou quand la réponse de la mère est manquante.

9 – Les consommations d'écrans des enfants

Toutes ces questions sont issues des questionnaires adressés aux deux ans et aux trois ans et demi de l'enfant.

a) La télévision

Dans le questionnaire « deux ans », c'est principalement le père qui répond à ces questions. On a prioritairement retenu la réponse du père, sauf quand l'enfant vit avec sa mère ou quand la réponse du père est manquante :

- Est-ce que l'enfant de la cohorte Elfe regarde la télévision ? Avec pour modalités : Tous les jours ou presque / Une ou deux fois par semaine / Une ou deux fois par mois / Jamais ou presque jamais.

Et si l'enfant regarde la télévision au moins une fois par semaine :

- Combien de temps passe-t-il devant la télévision ? (Au total, pendant le week-end et en moyenne un jour de la semaine, en heure et minutes.)

Pour calculer un temps d'écoute de la télévision hebdomadaire, le temps moyen du jour de semaine considéré a été multiplié par cinq et le temps du week-end a été ajouté.

Dans le questionnaire « trois ans et demi », les informations suivantes ont été utilisées :

- Combien de temps l'enfant regarde-t-il la télévision en moyenne, à la maison ou ailleurs (un jour habituel de semaine, un samedi habituel, un dimanche habituel) ?

Un temps hebdomadaire total a été calculé en multipliant par cinq le temps d'un jour de semaine habituel et en l'additionnant avec le temps du week-end.

7. On note un léger écart (1 point) entre cette répartition et celle présentée dans Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Primo-socialisation culturelle par les climats familiaux*, DEPS, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2019-2 (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2020/Primo-socialisation-culturelle-par-les-climats-familiaux-CE-2019-2>), écart dû à la base de travail, la précédente analyse ayant été réalisée sur les 0-2 ans, et celle-ci sur les 0-3,5 ans.

b) Ordinateur ou tablette

Dans le questionnaire « deux ans », trois questions ont été mobilisées. Les deux premières questions ont été posées essentiellement au père, on a donc considéré prioritairement ses réponses, sauf quand l'enfant vit avec sa mère ou quand la réponse du père est manquante ; la dernière a été posée à la mère (dans ce cas, on a pris prioritairement la réponse de la mère, sauf quand l'enfant vit chez son père ou que la réponse de la mère est manquante).

- L'enfant de la cohorte Elfe utilise-t-il un ordinateur ou une tablette ? [Oui / Non.]
- Si oui, combien de temps l'enfant de la cohorte Elfe utilise-t-il un ordinateur ou une tablette (au total, pendant le week-end et un jour de semaine, en heure et en minutes) ? Pour calculer un temps hebdomadaire d'usage de l'ordinateur ou de la tablette, le temps moyen du jour de semaine considéré a été multiplié par cinq et le temps du week-end a été ajouté.
- Est-ce que l'enfant de la cohorte Elfe joue avec un ordinateur ou une tablette ? Avec pour modalités : Tous les jours ou presque / Une ou deux fois par semaine / Une ou deux fois par mois / Jamais ou presque jamais.

Dans le questionnaire « trois ans et demi », on a mobilisé les réponses aux quatre questions suivantes :

- L'enfant utilise-t-il une tablette au domicile au moins une fois par semaine ? Avec pour modalités : Oui / Non / Uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

Et si oui, combien de temps l'utilise-t-il en moyenne un jour habituel de semaine, un samedi habituel et un dimanche habituel ?

- L'enfant utilise-t-il un ordinateur au domicile au moins une fois par semaine ? Avec pour modalités : Oui / Non / Uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

Et si oui, combien de temps l'utilise-t-il en moyenne un jour habituel de semaine, un samedi habituel et un dimanche habituel ?

Afin de pouvoir comparer les deux vagues (deux ans et trois ans et demi), nous avons ensuite calculé un temps hebdomadaire d'utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur en sommant les temps dédiés à l'ordinateur et à la tablette.

c) Jeux vidéo sur console

Dans le questionnaire adressé aux deux ans de l'enfant, deux questions ont été prises en compte. Ces deux questions ont été posées aux deux parents, mais pour les questions portant sur les durées, c'est le plus souvent le père qui a répondu : la réponse du père a été prioritairement traitée, sauf quand l'enfant vit avec sa mère ou que la réponse du père est manquante.

- L'enfant joue-t-il aux jeux vidéo (PSP, DS, etc.) ? Avec pour modalités : Tous les jours / Souvent, mais pas tous les jours / De temps en temps / Jamais. Si l'enfant joue aux jeux vidéo, combien de temps en moyenne par jour (en heure et en minutes) ?

Pour calculer un temps de jeux vidéo hebdomadaire, ce temps moyen a été multiplié par sept.

Dans le questionnaire « trois ans et demi », deux questions ont été prises en compte.

- L'enfant joue-t-il actuellement à des jeux vidéo sur une console au moins une fois par semaine ?

Et si oui, combien de temps y joue-t-il en moyenne un jour habituel de semaine, un samedi habituel et un dimanche habituel.

Pour calculer le temps hebdomadaire de jeux sur console, on a multiplié par cinq la durée d'un jour de semaine auquel on a ajouté le temps du week-end.

d) Jeux sur smartphone ou téléphone portable

Dans le questionnaire « deux ans », une seule question sur la fréquence d'usage du smartphone est disponible. Cette question a été posée majoritairement à la mère. La réponse de la mère a été considérée en priorité, sauf quand l'enfant vit avec son père ou quand la réponse de la mère est manquante.

- Est-ce que l'enfant de la cohorte Elfe joue avec un smartphone ? Avec pour modalités : Tous les jours ou presque / Une ou deux fois par semaine / Une ou deux fois par mois / Jamais ou presque jamais.

Dans le questionnaire « trois ans et demi », on a pris en compte les réponses à deux questions :

- L'enfant joue-t-il actuellement sur un téléphone portable au moins une fois par semaine ? Avec pour modalités : Oui / Non / Uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

Et si oui, combien de temps y joue-t-il en moyenne un jour habituel de semaine, un samedi habituel et un dimanche habituel ?

Un temps hebdomadaire a été calculé en multipliant par cinq le temps d'un jour de semaine habituel et en l'additionnant au temps du week-end.

Une variable agrégée en oui/non a été construite pour l'enfant s'il joue aux jeux vidéo sur console ou sur téléphone portable à deux ans et à trois ans et demi. Un temps global passé à jouer aux jeux vidéo (sur console et sur téléphone portable) à trois ans et demi a également été calculé en sommant les temps concernés.

10 – Les variables sociodémographiques

Construites par l'équipe Elfe pour les familles répondant à chacune des vagues d'enquête, elles ont aussi été mobilisées.

L'école maternelle, principale organisatrice du temps de l'enfant

L'école maternelle occupe une place privilégiée dans l'organisation des temps de l'enfant dès trois ans et demi et, plus largement, dans la représentation de la petite enfance⁸. Jean-Claude Chamboredon et Jean Prévot⁹ ont ainsi mis en évidence les théories implicites de l'enseignement et les définitions sociales de l'enfance qui ont permis la création d'une période du parcours scolaire destinée à éveiller par le jeu et la créativité, à éduquer par la culture, et non à dresser et à domestiquer l'enfant. « L'invention de l'enfance » en tant que période de la vie redevable d'une attention éducative et culturelle spécifique s'est donc fortement adossée sur l'école maternelle, mais l'a largement débordée.

Centralité de l'école maternelle en France

Le système scolaire français met l'accent sur une scolarisation généralisée et précoce, qui structure le rythme hebdomadaire dès l'âge de trois ans. Selon les travaux comparatifs de la Commission européenne, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants est un principe généralisé, les âges garantis d'accueil les plus précoces s'établissant à six mois au Danemark contre six ans en Lituanie par exemple ; la France, avec un âge garanti à trois ans, se trouve dans la moyenne¹⁰. Par ailleurs, le critère de référence « Éducation et formation » de la Commission européenne fixe à 95 % le taux d'accueil à quatre ans : en France, ce taux est de 100 %¹¹, et de fait, dans l'enquête Elfe, la part des enfants non scolarisés est minime (1 % des enfants Elfe ne sont pas scolarisés à trois ans et demi). Enfin, la plupart des pays garantissent un nombre d'heures d'accueil compris entre 20 et 29 heures par semaine : avec un nombre d'heures garanties fixé à 24 heures, la France se situe nettement dans l'objectif d'un service éducatif qui occupe une place importante du temps hebdomadaire de l'enfant¹². En France, l'école est

8. Voir *L'École maternelle en France*, coll. « Les dossiers de l'enseignement scolaire », 2004 (https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Europe_et_international/21/2/ecole-maternelle_113212.pdf).

9. Jean-Claude CHAMBOREDON, Jean PRÉVOT, « Le "métier d'enfant" : définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, n° XIV, 1973, p. 295-335.

10. « Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe, édition 2019 », rapport Eurydice, Commission européenne, p. 44 (<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/5816a817-b72a-11e9-9d01-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>).

11. Il est également de 100 % en Irlande et en Grande-Bretagne, contre moins de 40 % en Macédoine.

12. Au niveau européen, on distingue le temps partiel (jusqu'à 20 heures par semaine, qui sont considérées comme axées sur la préparation à l'enseignement de l'école primaire), l'horaire scolaire (entre 20 et 20 heures par semaine, axées sur l'éducation) et le temps plein (au moins 30 heures par semaine), lequel est destiné à aider les parents à concilier vie de famille et vie professionnelle puisqu'il couvre toute la semaine travaillée.

centrale dans la construction de la société des places et des chances¹³ : elle est sommée de résoudre les inégalités d'apprentissage et les inégalités sociales en accueillant les enfants dès trois ans et sur des plages horaires étendues.

Cette centralité de l'école se lit dans le fort investissement parental en matière de suivi scolaire des enfants de la cohorte Elfe : 84 % des parents dont les enfants sont scolarisés sont allés à une réunion avec l'enseignant-e de leur enfant, 24 % d'entre eux ont accompagné une sortie scolaire et 19 % sont membres d'une association de parents d'élèves (6 % des parents ont fait les trois).

L'investissement dans le suivi scolaire est particulièrement important chez les parents qui, ayant eux-mêmes fait des études longues, ont le meilleur rapport avec l'institution scolaire, de même que chez les parents qui ont bénéficié de la rentabilisation du diplôme sur le marché du travail : les mères et les pères titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 sont respectivement 90 % et 89 % à assister aux réunions avec les enseignants, et 24 % à être membres d'une association de parents d'élèves ; 89 % des mères et des pères cadres participent aux réunions avec les enseignants, 24 % et 23 % sont membres d'une association de parents d'élèves ; enfin, 91 % des parents aux revenus les plus élevés participent à ces réunions et 22 % sont membres d'une association de parents d'élèves. Ce suivi, qui mobilise une présence parentale plutôt en soirée, est compatible avec les contraintes professionnelles de ces parents.

Il en va différemment de l'accompagnement des sorties scolaires : si en moyenne 24 % des parents ont accompagné une sortie scolaire¹⁴, dans ce cas, ce sont principalement les parents ayant du temps disponible en journée qui s'y consacrent le plus. Ainsi, 34 % des familles où la mère est au chômage et 30 % des familles où la mère est femme au foyer déclarent avoir accompagné leur enfant en sortie scolaire depuis qu'il est à l'école. Pour les parents qui travaillent, l'accompagnement d'une sortie scolaire suppose de prendre une journée ou une demi-journée de congé, ce qui est une contrainte forte et diversement négociable suivant les environnements de travail et les organisations familiales.

Cette centralité de l'école se lit aussi dans les multiples objectifs que les parents des enfants scolarisés lui assignent : dans l'enquête Elfe, ces parents déclarent ainsi que l'école maternelle doit contribuer à l'épanouissement des enfants (99 %), transmettre des connaissances (88 %) et socialiser à un certain nombre de normes, au rang desquelles la formation des futurs citoyens (84 %), le goût de l'effort (77 %), tout

13. François DUBET, *Les Places et les Chances. Repenser la justice sociale*, Paris, Seuil, 2018.

14. 32 % des parents déclarent que leur enfant n'a pas bénéficié de sortie scolaire depuis qu'il est entré à l'école.

cela en contribuant à la réduction des inégalités sociales (86 %). Si les objectifs d'épanouissement de l'enfant et de formation des citoyens sont largement partagés par l'ensemble des familles, des écarts plus importants s'observent en ce qui concerne les objectifs de transmission de connaissances, de réduction des inégalités et de développement du goût de l'effort.

La transmission de connaissances semble particulièrement importante chez les parents les plus éloignés du système scolaire (95 % des mères et 93 % des pères titulaires d'un CAP-BEP assignent cet objectif à l'école) ainsi que chez les parents les plus jeunes (93 % des mères et des pères qui avaient moins de 25 ans à la naissance de l'enfant de la cohorte Elfe valorisent la transmission de connaissances). La réduction des inégalités semble primordiale à ceux qui en sont le plus victimes : cet objectif est ainsi mis en avant par 88 % des ménages les plus pauvres (contre 80 % des ménages les plus riches) et par 88 % des mères ouvrières et 87 % des pères ouvriers (contre 81 % des mères et 83 % des pères cadres). Le goût de l'effort, enfin, est porté principalement par les catégories peu diplômées (84 % des familles dans lesquelles le père et la mère ont un diplôme inférieur ou égal au bac le valorisent, contre 70 % des familles dans lesquelles les deux parents sont diplômés du supérieur) et populaires (86 % des mères ouvrières et 81 % des pères ouvriers mettent cet objectif en avant), ainsi que par les parents immigrés ou descendants de l'immigration (88 % des mères immigrées et 81 % des mères ayant deux parents immigrés, et respectivement 84 % et 81 % des pères dans le même cas le promeuvent également). Ces variations quant aux objectifs assignés à l'école selon les groupes sociaux ont des effets, on va le voir, sur le recours aux temps périscolaires ainsi qu'aux activités extrascolaires.

L'école, principale organisatrice du temps des enfants de trois ans et demi

L'organisation du temps de l'enfant est principalement structurée autour du temps de l'école maternelle : dans notre échantillon, 71 % des enfants de trois ans et demi sont scolarisés toute la journée et 20 % seulement en matinée. Le maintien de la sieste l'après-midi lors de la première année de maternelle explique que certains enfants ne passent pas l'après-midi à l'école, leur famille préférant, quand c'est possible, que la sieste de l'après-midi se fasse à la maison. La première année de maternelle est donc encore une année de négociation entre temps scolaires et temps familiaux. Par ailleurs, l'organisation du mercredi est laissée au choix des familles.

Les enfants qui ne fréquentent l'école qu'en matinée sont plus souvent issus de familles faiblement diplômées (28 % des familles dans lesquelles la mère est titulaire d'un diplôme inférieur ou égal

au BEPC et 26 % des familles où le père est dans le même cas font ce choix), comptant trois enfants ou plus (26 % d'entre eux ne vont à l'école qu'en matinée), de ménages dans lesquels un seul des deux parents travaille (ce qui permet à l'autre d'assurer la garde de l'enfant) et, plus encore, de ménages dans lesquels aucun des deux parents ne travaille (respectivement 26 % et 32 %), ainsi que de ménages parmi les plus pauvres (26 % des enfants vivant dans des familles placées dans le dernier quintile de revenus ne vont à l'école que le matin). Le choix de la scolarisation en demi-journée ou en journée croise donc des contraintes organisationnelles liées au travail des parents, à leur mode de vie et à l'organisation familiale.

À ce temps scolaire s'ajoute le temps périscolaire (accueil du matin et/ou du soir). En petite section de maternelle, 20 % des enfants de la cohorte Elfe fréquentent l'accueil du matin (y compris de manière exceptionnelle) et 6 % tous les jours, tandis que 35 % fréquentent celui du soir (là encore, y compris de manière exceptionnelle) et 3 % tous les jours. L'édition 2016 du baromètre des temps périscolaires et extrascolaires, réalisé auprès de 1 200 familles représentatives des allocataires de la Cnaf comptant au moins un enfant âgé de trois à dix ans, estimait à 56 % la part des enfants fréquentant les accueils périscolaires, ce qui signalait un recul, par rapport à 2014, de la participation des enfants de toute petite et de petite section à ces temps encadrés¹⁵.

Le recours à l'accueil périscolaire est sans lien avec les objectifs assignés à l'école et relève plutôt de la résolution de contraintes pratiques. Les familles dans lesquelles les deux parents travaillent y recourent en effet plus largement : 71 % des enfants inscrits à l'école dont un des deux parents est au chômage et 81 % de ceux dont les deux parents sont sans activité professionnelle ne fréquentent pas les accueils périscolaires, tandis que 21 % des enfants dont les deux parents travaillent vont à la garderie matin et soir. Les enfants de cadres, professions intermédiaires ou indépendants bénéficient également plus souvent de ces accueils que les enfants d'ouvriers ou d'employés (57 % des premiers y ont recours contre 36 % des seconds), puisque le temps de travail hebdomadaire de leurs parents est en général plus élevé¹⁶. Par ailleurs, les familles habitant dans l'agglomération parisienne sont celles qui recourent le plus aux accueils périscolaires

15. Arnaud CRÉPIN, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires en 2016 », *L'Essentiel*, Cnaf, n° 170, 2017, p. 1-2. D'après les données des enquêtes de la Cnaf, ce temps est le plus souvent occupé à des activités artistiques (théâtre, dessin, musique, chant, etc.), mais aussi à des activités ludiques ou sportives, ou encore à des activités d'éveil et de découverte, de lecture ou de relaxation.

16. Dans le cadre de l'assouplissement des 35 heures, le temps de travail des cadres est reparti à la hausse. Charles RAFFIN, Hatice YLIDIZ, « Depuis 1975, le temps de travail annuel a baissé de 350 heures, mais avec des horaires moins réguliers et plus contrôlés », in *France, portrait social*, Insee, 2019, p. 27-40.

(55 %), du fait de temps de transports longs entre domicile et lieu de travail, tandis que les enfants qui résident hors des aires urbaines sont ceux qui y vont le moins (58 % d'entre eux n'y vont pas).

C'est dire que le temps passé entre les murs de l'école en semaine, en moyenne, est important. D'après l'enquête Elfe, on peut estimer que le temps scolaire en petite section de maternelle varie fortement : 18 % des enfants ne vont à l'école que trois heures par jour (matinées sans accueil périscolaire) et 16 % des enfants fréquentent (même de manière irrégulière) l'école toute la journée, y compris les accueils périscolaires du matin et du soir, et peuvent, de ce fait, y passer jusqu'à neuf heures par jour. Si l'accueil régulier en journée facilite l'activité professionnelle des parents, des débats au sein de la communauté scientifique¹⁷ subsistent au sujet du bien-être émotionnel des enfants et du temps laissé aux autres activités, qui est *de facto* réduit pour certains enfants¹⁸.

Les rythmes scolaires en maternelle

La réforme des rythmes scolaires visant à mieux répartir le temps scolaire afin de favoriser les apprentissages, expérimentée en 2013 et généralisée en 2014, a instauré une matinée supplémentaire d'enseignement dans les écoles maternelles, déployant les vingt-quatre heures d'enseignement sur neuf demi-journées et libérant ainsi trois heures pour l'organisation d'activités périscolaires, dites « nouvelles activités périscolaires » (Nap) ou « nouveaux temps d'activités périscolaires » (Tap). Ces Nap ou Tap, majoritairement gratuits, se répartissent sur les quatre jours de classe « pleine »¹⁹. L'assouplissement de la réforme, permis par décret en juin 2017²⁰, a autorisé les communes qui le souhaitent à revenir à la semaine de quatre jours, en fonction des demandes locales : de fait, la plupart des écoles, notamment dans les zones rurales, sont revenues à la semaine de quatre jours. Une enquête réalisée par l'Association des maires de France en 2018 révèle que 87 % des communes ayant une école publique sont revenues à la semaine de quatre jours, ce retour étant

17. Martine L. BROEKHUIZEN, Marcel A.G. VAN AKEN, Judith S. DUBAS, Paul P.M. LESEMAN, « Child Care Quality and Dutch 2- and 3-Year-Olds' Socio-Emotional Outcomes: Does the Amount of Care Matter ? », *Infant and Child Development*, n° 27, 2018 (<https://doi.org/10.1002/icd.2043>).

18. « Le temps de présence moyen des enfants à l'école, pour ceux qui font des journées pleines, est de 8 heures (avec une arrivée en moyenne vers 8 h 25 et un départ vers 16 h 30), mais le recours à l'accueil périscolaire peut notablement modifier la durée de la journée moyenne, pour aller jusqu'à 9 h 50 pour les enfants qui fréquentent l'accueil du matin et du soir » : Arnaud CRÉPIN, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires en 2016 », *op. cit.*, p. 3. En moyenne, les enfants de trois ans et plus passent 30,5 heures à l'école par semaine : « Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe, édition 2019 », *op. cit.*, p. 69.

19. Voir Pauline DOMINGO, Adélaïde FAVRAT, « L'organisation des nouveaux temps périscolaires par les communes : premiers éléments de bilan », *L'Essentiel*, n° 151, 2014 ; Benoît CÉROUX, Pauline DOMINGO, Adélaïde FAVRAT, « Généralisation des nouveaux temps périscolaires à la rentrée 2014 : éléments de bilan », *L'Essentiel*, n° 159, 2015.

20. Décret n° 2017-1108 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2017/6/27/MENE1716127D/jo/texte>).

potentiellement accompagné de la mise en œuvre du « Plan mercredi »²¹ visant à proposer une offre d'activités périscolaires ce jour-là, organisées par les mairies sous forme d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Néanmoins, des incertitudes subsistent sur le financement de ces activités périscolaires, dont l'offre varie d'une commune à l'autre, sur les effets de concurrence avec le tissu associatif présent localement et au vu de taux de fréquentation relativement faibles par rapport aux Nap²².

Encadrement institutionnel du temps de l'enfant : entre mode de garde et souhaits éducatifs

Deux autres types d'institutions complètent l'encadrement du temps des enfants en occupant le temps hebdomadaire laissé libre par l'école : le centre aéré, qui se concentre sur le mercredi, et les clubs et associations, qui proposent des pratiques en amateur principalement le mercredi après-midi et le week-end pour les enfants de cet âge. Ces deux types d'encadrement accueillent à parts égales les enfants, mais restent minoritaires pour les trois ans et demi, puisqu'ils concernent chacun 17 % de ces enfants. Les deux publics (celui du centre aéré et celui des activités extrascolaires encadrées) ne se recoupent presque pas (3 % seulement des enfants de la cohorte Elfe fréquentent à la fois le centre aéré et les clubs ou associations de pratique en amateur) ; en effet, les recours au centre aéré et aux activités extrascolaires encadrées traduisent deux logiques sociales distinctes d'occupation du temps enfantin.

Le centre aéré du mercredi : un mode de garde

À trois ans et demi, 17 % des enfants fréquentent le centre aéré le mercredi, 10 % de manière assidue et 7 % de manière occasionnelle²³. Les raisons déclarées de la fréquentation du centre aéré par les familles sont principalement d'ordre pratique : pour 77 % des parents qui y ont recours, c'est le seul moyen de faire garder leur enfant (notamment quand les deux parents travaillent, puisque 83 % font alors ce choix pour des raisons de garde), et seuls 10 % des parents qui mettent leur enfant au centre aéré évoquent des raisons éducatives pour motiver ce

21. <http://planmercredi.education.gouv.fr>.

22. « Les temps périscolaires après les réformes successives », *Association des maires de France*, 2018 (<https://www.amf.asso.fr/m/document/fichier.php?FTP=7f0a69ddde726abd0d7d0314badf6590.pdf&id=39097>).

23. À cet âge, le centre de loisirs est principalement utilisé par les parents durant les vacances scolaires. Arnaud CRÉPIN, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires en 2016 », *op. cit.*, p. 3.

choix. Les niveaux de satisfaction des enfants (déclarés par les parents) sont très élevés : 59 % des enfants sont toujours contents d'y aller et 38 % le sont la plupart du temps.

Le recours au centre aéré est plus systématique pour les enfants dont les familles connaissent des contraintes organisationnelles fortes : alors que le recours systématique au centre aéré concerne en moyenne 10 % des enfants, celui-ci est proportionnellement plus fréquent pour les enfants qui vivent chez un seul de leur parent (17 % des enfants qui vivent avec leur mère seule vont toujours au centre aéré), mais aussi chez les mères les plus diplômées (14 % des enfants dont la mère est titulaire d'un diplôme supérieur à bac +2) ainsi que chez les cadres (18 % des enfants ayant une mère cadre et 13 % des enfants ayant un père cadre) et les ménages les plus dotés économiquement (17 % des enfants issus des ménages les plus aisés y vont toujours), mais aussi dans les ménages où la mère travaille à temps plein (le taux de recours systématique au centre aéré s'élevé alors à 14 %). Le centre aéré du mercredi est également un mode d'encadrement privilégié par les familles étrangères, puisque 17 % des enfants qui ont deux parents étrangers y vont systématiquement.

Activités extrascolaires encadrées : un enjeu éducatif

Par ailleurs, 17 % des enfants sont inscrits dans une association ou un club pour pratiquer une activité de loisir en amateur, ce qui d'ordinaire occupe une à deux heures dans la semaine à cet âge précoce. Les activités extrascolaires encadrées concernent un peu plus les petites filles (18 % pour les filles contre 15 % pour les garçons), trait qui met en évidence la féminisation précoce du rapport à certains loisirs, notamment les plus proches de la forme scolaire, c'est-à-dire les plus encadrés, légitimes et marqués par des visées pédagogiques.

Les activités en amateur privilégiées par les familles sont les activités sportives (tableau 1) – gymnastique, mini-sport (judo, tennis, etc.), natation ou équitation – devant les activités artistiques – danse, dont le statut est hybride avec les activités physiques et correspond souvent à une partition genrée répondant à la gymnastique pour les garçons. La pratique musicale et celle des arts plastiques ne concernent, à trois ans et demi, qu'une minorité d'enfants. Et un peu moins de 2 % des enfants font déjà deux activités différentes.

Le baromètre des temps et des activités périscolaires et extrascolaires de la Cnaf a mis en évidence que, à la différence du centre aéré, l'inscription dans les clubs et associations de pratique en amateur répondait moins à un souci de garde qu'à une ambition éducative et à un souhait d'éveil et d'épanouissement de l'enfant. Dans tous les cas, le souci de ne pas laisser l'enfant seul « à ne rien faire », de le socialiser et de le rendre plus autonome concerne la majorité des

Tableau 1 – Pratiques en amateur des enfants de trois ans et demi d’après l’enquête Elfe

En %

| Inscription à des pratiques en amateur | |
|--|-----|
| Inscription à au moins une activité de loisir dans un club ou une association, comme judo, dessin, musique (hors école et centre de loisirs) | 17 |
| <i>Dont :</i> | |
| Piscine | 2 |
| Gymnastique | 6 |
| École du cirque | < 1 |
| Initiation sportive (mini-judo, mini-tennis, etc.) | 2 |
| Musique, chant | 2 |
| Danse | 2 |
| Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, poterie, etc.) | < 1 |
| Équitation | 1 |
| Autre activité | 3 |

Base : enquête Elfe à trois ans et demi (10 724 enfants)
 Note de lecture : 6 % des enfants de trois ans et demi sont inscrits dans un club ou une association de gymnastique.

Source : Cohorte Elfe/DEPS, ministère de la Culture, 2020

parents²⁴. Le même souhait préside au choix des familles d’enfants de la cohorte Elfe inscrits à une activité de loisir en club ou en association (17 %). De manière générale, les activités extrascolaires encadrées sont plus fréquemment choisies par des ménages dotés de capitaux économiques (25 % des enfants dont la mère ou le père est cadre et 27 % des enfants des familles les plus aisées sont inscrits) et culturels (24 % des enfants ayant une mère ou un père titulaire d’un diplôme supérieur à bac + 2 sont inscrits dans une structure de ce type). Le coût, les contraintes organisationnelles (gestion des trajets) ainsi que la forme scolaire de la plupart de ces activités expliquent que leur public ait un profil très spécifique. Le but premier est moins d’organiser le temps que l’enfant ne passe pas en classe, comme dans le cas du centre aéré, que de le doter de ressources qui paraissent utiles pour le futur et qui s’ajoutent à celles offertes par l’école. En effet, le profil des parents qui recourent aux activités extrascolaires encadrées est très semblable à celui des parents les plus investis dans l’école (ceux qui assistent aux réunions avec les enseignants et font partie des associations de parents d’élèves). Mais cette relation intense avec l’institution scolaire n’épuise pas leur demande éducative : ainsi, les familles qui ont recours aux activités extrascolaires encadrées sont systématiquement un peu moins confiantes que les autres dans la réussite du projet scolaire (– 3 % de croyance dans l’objectif de transmission de connaissances, – 5 % pour le goût de l’effort) alors même que leur profil est celui des

24. Arnaud CRÉPIN, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires en 2016 », *op. cit.*, p. 4.

bénéficiaires du système scolaire et universitaire et de sa rentabilité professionnelle. Pour ces familles, les activités extrascolaires encadrées viennent donc apporter des réponses éducatives complémentaires à celles de l'école²⁵ et s'insèrent dans un parcours de construction d'un avenir souhaitable pour l'enfant, porté plus particulièrement par les mères. Ainsi, les mères pour lesquelles avoir des loisirs passionnants était l'élément le plus important pour l'avenir de leur enfant à deux mois sont plus nombreuses à les inscrire, à trois ans et demi, à une activité extrascolaire encadrée (+ 8 points d'inscription), avant le fait d'avoir des amis, qui apparaissait comme un souhait de second rang (+ 6 points)²⁶, le lien entre les souhaits des pères pour l'avenir de leur enfant et les inscriptions extrascolaires reste plus diffus. Pour les pères dont les enfants sont inscrits à des activités extrascolaires encadrées, voir ceux-ci réussir leur vie amoureuse (+ 6 points) et vivre dans un monde plus juste (+ 5 points) comptait prioritairement, le souhait d'avoir des loisirs passionnants apparaissant parmi les vœux de second rang (+ 6 points) au même titre qu'avoir beaucoup d'amis (+ 5 points).

Le choix d'une inscription extrascolaire, à la différence de l'inscription en centre aéré, se fait en dépit des contraintes organisationnelles des familles : ainsi, plus de 62 % des mères des enfants inscrits à une activité artistique et culturelle en amateur travaillent à temps plein, ce qui peut donner lieu, dans certaines catégories de population les plus dotées en capitaux et les plus insérées dans le marché de l'emploi, à une délégation de certaines tâches réputées féminines à d'autres femmes (nounou, jeune fille au pair, étudiante, etc.)²⁷. Du côté des enfants, les agendas ne sont pas moins contraints : ainsi, plus de la moitié des enfants qui sont inscrits dans des activités extrascolaires fréquentent également les accueils du matin ou du soir les jours de classe.

Au final, 4 % des enfants de trois ans et demi sont inscrits au moins à une activité artistique ou culturelle en amateur (musique, chant, danse, arts plastiques ou école du cirque). Comme le rappellent à l'unisson les rapports publiés ces dix dernières années au sujet de l'éducation

25. Le travail de Joël Zaffran portant sur les adolescents l'avait déjà montré. Joël ZAFFRAN, *Le Temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, Rennes, PUR, 2010.

26. Les parents (mère et père) étaient invités à classer trois vœux pour le futur de leur enfant, parmi la liste suivante : la réussite sociale, une belle vie amoureuse, un travail intéressant, des loisirs passionnants, une vie tranquille, une grande famille, beaucoup d'amis, un monde plus juste et une bonne santé.

27. Caroline IBOS, *Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères : une enquête*, Paris, Flammarion, 2012 ; Jules FALQUET, Helena HIRATA, Danièle KERGOAT, Brahim LABARI, Fatou SOW, Nicky LE FEUVRE (dir.), *Le Sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

artistique et culturelle²⁸, si les résultats en volume peuvent paraître importants, la part d'enfants touchés par ces activités reste donc faible par rapport aux générations d'enfants qui en sont potentiellement destinataires. Et les pratiques artistiques et culturelles concernent les enfants les plus dotés : ceux inscrits à ces activités se recrutent en effet parmi les familles les plus dotées en capital culturel (53 % des mères de ces enfants et 42 % des pères sont détenteurs d'un diplôme supérieur à bac + 2), en capital économique (27 % des enfants inscrits appartiennent aux familles les plus aisées, 27 % des mères et 33 % des pères sont cadres).

L'inscription précoce à une activité artistique et culturelle prend donc place dans une stratégie culturelle socialement située. Aux trois ans et demi de l'enfant, elle prend le relais des dotations en objets culturels des parcs à jouets de la première année, puisque les enfants inscrits précocement à une activité artistique ou culturelle se recrutent parmi les enfants qui, à un an, étaient les plus dotés en jouets culturels variés (livres, disques et cassettes, instruments de musique). Ainsi, 60 % des enfants inscrits à une activité encadrée (artistique ou non) à trois ans et demi possédaient les trois types de jouets culturels à un an. L'inscription précoce prend également le relais du mode d'inculcation culturelle le plus légitime que constitue le fait de lire des histoires à son enfant, avec un rôle prépondérant des interactions maternelles : 55 % des enfants inscrits à une activité artistique ou culturelle à trois ans et demi bénéficiaient souvent de lectures maternelles à un an (alors que 16 % d'entre eux ont une mère qui ne leur lisait que rarement ou jamais des histoires). Et l'on a déjà montré que ces dotations et ces activités étaient socialement stratifiées et caractéristiques des milieux à fort capital culturel²⁹. Par ailleurs, on note des effets d'éviction entre consommations et pratiques culturelles au fil de l'avancée en âge de l'enfant. Les enfants forts consommateurs de télévision avec leur mère à un an sont proportionnellement moins nombreux parmi les inscrits aux pratiques artistiques et culturelles en amateur à trois ans et demi : 62 % des enfants inscrits à une activité artistique ou culturelle encadrée ne regardaient que rarement ou jamais la télévision avec leur mère à un an.

28. Consultation sur l'éducation artistique et culturelle, présidée par Marie Desplechin, 2012, (<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Missions/Consultation-sur-l-education-artistique-et-culturelle-Pour-un-acces-de-tous-les-jeunes-a-l-art-et-a-la-culture>) ; « Les territoires de l'éducation artistique et culturelle », rapport de mission, 2017 (<https://www.gouvernement.fr/partage/8804-rapport-de-mission-sur-les-territoires-de-l-education-artistique-et-culturelle>) ; Renaud FERREIRA DE OLIVEIRA, Pascal-Raphaël AMBROGI, « L'évaluation de l'éducation artistique et culturelle : quelles modalités, quels indicateurs ? », rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, 2017-059, août 2017 (<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-de-la-politique-d-education-artistique-et-culturelle-queles-modalites-queles-3041>).

29. Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Primo-socialisation culturelle par les climats familiaux*, *op. cit.*

Activités de temps libre

Les temps encadrés occupent la majeure partie des jours de semaine des enfants et définissent, par complémentarité, ce qui ressort du temps des loisirs libres, passés notamment à jouer, à faire des activités avec les parents ou à consommer des contenus sur écran.

Temps passé à jouer dehors

En moyenne, à trois ans et demi, les enfants passent un peu plus de 12 heures et demie par semaine à jouer dehors, et près de la moitié de ce temps se concentre le week-end, quand les contraintes scolaires et périscolaires se desserrent : les enfants passent en moyenne deux fois plus de temps à jouer dehors le week-end qu'en semaine. Cette moyenne masque toutefois des variations importantes, puisque 26 % des enfants disposent de moins de 7 heures de jeu en extérieur par semaine quand 23 % profitent de plus de 16 heures. Ces écarts dépendent largement du lieu d'habitat, le temps moyen de jeu en extérieur étant supérieur en zone rurale (il dépasse alors 14 heures et demie) et minimal dans l'agglomération parisienne (où il s'établit à un peu moins de 11 heures), ce qui recoupe des variations sociodémographiques, l'habitat étant socialement ségrégué. Ainsi, les enfants qui ont une mère agricultrice sont ceux qui, en moyenne, passent le plus de temps à jouer dehors (près de 19 heures), et ceux qui ont une mère cadre y passent le moins de temps (moins de 11 heures). Le temps passé à jouer dehors varie aussi selon le diplôme des parents : 46 % des enfants jouant le plus en extérieur ont des parents peu diplômés (bac ou moins), contre 27 % des enfants dont les parents disposent d'un diplôme supérieur au bac.

Les enfants qui disposent du volume horaire le plus important pour jouer dehors sont aussi, logiquement, ceux qui passent le moins de temps dans l'enceinte de l'école : 59 % des enfants qui passent plus de 16 heures par semaine à jouer dehors ne fréquentent pas du tout les accueils périscolaires (contre 47 % des enfants qui bénéficient du moins de temps de jeu en extérieur), 15 % le soir uniquement (contre 24 %) et 9 % uniquement le matin (contre 8 %). Seuls 14 % des enfants qui bénéficient de plus de 16 heures de jeu en extérieur par semaine fréquentent les accueils périscolaires du matin et du soir, figurant ainsi parmi ceux qui passent le plus de temps à l'école, contre 21 % des enfants qui disposent du moins de temps de jeu en extérieur.

Activités partagées avec les parents

Dans les temps laissés libres par l'école, les interactions des parents avec leurs enfants sont nombreuses et largement organisées autour des apprentissages scripturaux (lire et écrire) et mathématiques.

L'entrée à l'école s'accompagne en effet de la généralisation de certaines activités partagées dans les familles. Au premier anniversaire de l'enfant, 89 % des pères ou des mères lisaient des livres d'images ou d'histoires à leur enfant, et 50 % faisaient des dessins et des gribouillis avec eux : aux trois ans et demi de l'enfant, la quasi-totalité des parents s'adonnent à ces deux activités avec leur enfant (tableau 2).

Tableau 2 – Activités partagées des parents avec leur enfant de trois ans et demi d'après l'enquête Elfe

En %

| Au cours du mois dernier, est-il arrivé que l'un des parents fasse les activités suivantes avec l'enfant Elfe ? | |
|--|-----|
| Chanter avec lui, lui faire écouter de la musique | 98 |
| Peindre, dessiner, colorier | 97 |
| Raconter une histoire | 97 |
| Le faire compter ou réciter les chiffres | 93 |
| Faire un puzzle avec lui | 83 |
| Relire un album en lui faisant retrouver des morceaux d'histoire ou des mots | 52 |
| Lui faire recopier des lettres ou des mots | 37 |
| Danse | 2 |
| Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, poterie, etc.) | < 1 |
| Équitation | 1 |
| Autre activité | 3 |

Base : 10 724 enfants.
 Note de lecture : 98 % des parents font chanter leur enfant de trois ans et demi, ou écoutent de la musique avec lui.

Source : Cohorte Elfe/DEPS, ministère de la Culture, 2020

L'entrée à l'école s'accompagne également du développement d'activités plus spécifiquement liées aux apprentissages scolaires. Si la copie de lettres ou de mots reste encore minoritaire – les compétences graphiques des enfants de première année de maternelle étant en voie d'acquisition et la pré-lecture et la pré-écriture plutôt au programme de la grande section –, elle concerne néanmoins plus d'un tiers des enfants, tandis que la lecture active (avec recherche de mots par l'enfant) est pratiquée dans plus de la moitié des familles.

C'est justement parmi ces activités plus rares et particulièrement marquées par des visées et des modes de fonctionnement pédagogiques que s'observent les plus forts écarts selon les groupes sociaux. La lecture active est ainsi particulièrement répandue chez les parents détenteurs du plus fort capital culturel (55 % des enfants dont les deux parents sont diplômés du supérieur la pratiquent, contre 47 % des enfants dont les parents sont détenteurs de diplômes inférieurs ou égaux au bac) ou économique (57 % des enfants des familles aux

plus hauts revenus la pratiquent, contre 50 % de ceux des ménages les moins aisés), ce qui en fait une activité socialement stratifiée (55 % des enfants dont les deux parents sont cadres, profession intermédiaire ou indépendants la pratiquent, contre 47 % des enfants dont les deux parents sont employés, ouvriers ou inactifs). Les divers rapports au langage, déjà préconstruits de manières très différentes selon les milieux sociaux au premier anniversaire de l'enfant³⁰, ne convergent pas avec l'entrée à la maternelle. Par ailleurs, l'effort consenti en la matière est aussi plus fréquent dans les familles où l'immigration est récente (59 % des enfants dont la mère est immigrée pratiquent la lecture active en famille, contre seulement 42 % des enfants dont la mère descend de deux parents immigrés³¹). Les enfants uniques bénéficient également d'une plus grande disponibilité de leurs parents (60 % en font, contre 47 % chez les enfants qui ont au moins deux frères ou sœurs).

L'exercice précoce de la graphie relève des mêmes mécanismes socialement situés, quoique les effets sont de plus faible ampleur : il est plus fréquent, à trois ans et demi, dans les familles les plus dotées culturellement et économiquement (39 % des enfants dont les deux parents sont cadres le font, contre 35 % des enfants dont les deux parents sont employés, ouvriers ou inactifs, de même que 40 % des enfants des ménages les plus aisés contre 36 % des enfants des ménages les plus pauvres). Là encore, les enfants uniques bénéficient d'un avantage, puisque 43 % d'entre eux recopient des lettres ou des mots, contre 34 % des enfants qui ont une fratrie nombreuse.

Temps des écrans

Dernier type de loisir : les écrans. Leur présence s'est imposée dans l'agenda hebdomadaire des enfants (tableaux 3 et 4). Presque tous les enfants regardent régulièrement la télévision, écran qui est omniprésent dans les foyers et qui était déjà prégnant dans leurs univers culturels à deux ans, puisque 86 % d'entre eux la regardaient. Par ailleurs, le temps réservé à la télévision croît et a gagné près de 20 minutes hebdomadaire, passant de 6 heures et 40 minutes par

30. Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Primo-socialisation au langage : le rôle des interactions langagières avec les parents durant les 365 premiers jours de l'enfant d'après l'enquête Elfe*, DEPS, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2018-2 (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2020/Primo-socialisation-au-langage-le-role-des-interactions-langagieres-avec-les-parents-durant-les-365-premiers-jours-de-l-enfant-d-apres-l-enquete>).

31. Cet effet n'est pas sensible pour le père, probablement parce que c'est la mère qui, le plus souvent, prend ces activités en charge à trois ans et demi (comme c'était déjà le cas à deux ans).

Tableau 3 – Consommation des écrans par les enfants de trois ans et demi d’après l’enquête Elfe

En %

| | |
|---|----|
| Regarde la télévision | 95 |
| Utilise une tablette | 49 |
| ... au moins une fois par semaine | 33 |
| ... uniquement dans des circonstances exceptionnelles | 16 |
| Utilise un ordinateur | 33 |
| ... au moins une fois par semaine | 13 |
| ... uniquement dans des circonstances exceptionnelles | 20 |
| Joue avec une console de jeux vidéo | 22 |
| ... au moins une fois par semaine | 10 |
| ... uniquement dans des circonstances exceptionnelles | 12 |
| Joue à des jeux sur téléphone portable | 41 |
| ... au moins une fois par semaine | 19 |
| ... uniquement dans des circonstances exceptionnelles | 22 |

Base : 10 724 enfants.
Note de lecture : 33 % des enfants de trois ans et demi de la cohorte Elfe utilisent une tablette au moins une fois par semaine.

Source : Cohorte Elfe/DEPS, ministère de la Culture, 2020

semaine à deux ans à près de 7 heures à trois ans et demi (tableau 3)³². Indéniablement, la télévision reste le premier écran de l’enfance.

La croissance de la présence des écrans est également particulièrement importante en matière d’écrans numériques (ordinateur ou tablette). 97 % des enfants vivent dans un foyer équipé d’un ordinateur, et 65 % dans un foyer où au moins une personne utilise une tablette. La tablette, plus que l’ordinateur, est un objet culturel de prédilection des enfants, puisque 49 % l’utilisent, contre un tiers pour l’ordinateur, et que cet usage est plus régulier dans le cas de la tablette et plus exceptionnel dans le cas de l’ordinateur : un tiers des enfants utilisent une tablette à un rythme hebdomadaire, contre 13 % dans le cas de l’ordinateur. Et en un an et demi, cet usage s’est développé : à deux ans, 26 % des enfants jouent avec une tablette ou un ordinateur au moins une fois par semaine ; ils sont 42 % un an et demi plus tard et y consacrent alors en moyenne quatre heures et quart par semaine, soit une heure et demie de plus qu’à deux ans.

32. Pour les trois ans et demi, on dispose des temps pour tous les enfants, alors que pour les deux ans, on en dispose seulement pour ceux qui regardent la télévision au moins une fois par semaine (mais ces derniers étant très largement majoritaires, l’erreur de comparaison ainsi commise est de faible ampleur). Comme signalé précédemment (voir note 6), de légers écarts apparaissent avec l’analyse réalisée sur le rapport aux écrans des 0-2 ans, puisque la base de travail n’est pas la même. Voir Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Enfants et écrans de 0 à 2 ans*, DEPS, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2019-1 (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications2/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2020/Enfants-et-e-crans-de-0-a-2-ans-CE-2019-1>).

Tableau 4 – Temps d'écran hebdomadaire moyen par enfant de trois ans et demi d'après l'enquête Elfe

En %

Au cours du mois dernier, est-il arrivé que l'un des parents fasse les activités suivantes avec l'enfant Elfe ?

| | |
|------------------------------------|---------------------|
| Télévision | 7 heures |
| Tablette ou ordinateur | 4 heures 15 minutes |
| Jeux vidéo sur téléphone portable* | 2 heures 20 minutes |
| Console de jeux vidéo* | 3 heures 40 minutes |

* La question n'est posée que pour les enfants qui jouent au moins une fois par semaine.

Base : enfants qui pratiquent et ont répondu à chacune des questions. Pour la télévision : 10 600 enfants ; pour la tablette ou l'ordinateur : 4 384 enfants ; pour les jeux vidéo sur téléphone portable : 1 633 enfants ; et enfin pour les consoles de jeux vidéo : 794 enfants.

Note de lecture : Pour les enfants de trois ans et demi de la cohorte Elfe, le temps hebdomadaire moyen passé devant la télévision est de 7 heures par enfant.

Source : Cohorte Elfe/DEPS, ministère de la Culture, 2020

Les jeux vidéo progressent aussi dans les agendas de loisir hebdomadaire des enfants de trois ans et demi. À deux ans, 6 % des enfants jouaient sur une console et 26 % sur un smartphone ; à trois ans et demi, ils sont respectivement 22 % et 41 % à le faire au moins une fois par semaine. Le temps consacré à ces activités par les enfants qui les pratiquent a également augmenté : il est passé à 3 heures 40 minutes par semaine pour la console (contre deux heures à deux ans) et à 2 heures 20 minutes pour les jeux sur smartphone (cette information n'était pas disponible à deux ans).

Compte tenu de la pression croissante exercée par les temps encadrés en semaine (école, accueils périscolaires et activités extrascolaires), le temps libre a tendance à se reporter sur les week-ends, en particulier pour la télévision, tandis que les autres écrans s'accommodent mieux des temps interstitiels, notamment ceux liés aux déplacements. Ainsi, à trois ans et demi, 42 % du temps moyen consacré à la télévision par les enfants qui la regardent au moins une fois par semaine se déroule durant le week-end (contre 36 % à deux ans), 37 % pour le temps passé sur ordinateur ou tablette (contre 42 % à deux ans) et 33 % pour le temps passé aux jeux vidéo sur console ou téléphone portable (l'information n'est pas disponible à deux ans).

Si les écrans sont largement présents dans les occupations de temps libre des enfants à cet âge, c'est de manière différenciée selon les écrans et le milieu social³³. Ainsi, à trois ans et demi, les enfants qui regardent le plus la télévision (c'est-à-dire les 22 % qui la regardent plus de neuf heures par semaine³⁴) se recrutent plus souvent dans

33. Ces observations concernant le rapport socialement situé des enfants aux écrans prolongent celles réalisées pour les enfants de deux ans. Voir Nathalie BERTHOMIER, Sylvie OCTOBRE, *Enfants et écrans de 0 à 2 ans*, op. cit.

34. Des groupes s'approchant le plus d'une répartition par quartiles ont été construits.

les ménages les moins dotés en capital culturel et économique, les ménages jeunes ou immigrés : la part d'enfants qui regardent la télévision plus de neuf heures par semaine à trois ans et demi s'élève à 46 % quand la mère est titulaire d'un diplôme inférieur ou égal au BEPC (33 % quand le père est dans le même cas), à 39 % quand la mère est ouvrière (32 % si c'est le père), à 32 % quand la mère est au chômage, à 35 % quand la mère est au foyer ou inactive, à 35 % dans les ménages aux revenus les plus bas, enfin à 34 % quand aucun des deux parents n'est né en France et à 27 % quand l'un des parents au moins s'adresse à l'enfant dans une autre langue que le français.

Ceux qui utilisent le plus un ordinateur ou une tablette (c'est-à-dire les 25 % qui les utilisent plus de 5 heures 20 minutes par semaine) ont des profils similaires : ils sont plus nombreux parmi les enfants de parents peu diplômés (+ 11 points si la mère a un BEPC ou moins et + 10 si c'est le père), de parents des classes populaires (+ 9 points si les deux parents sont employés, ouvriers ou inactifs) ou dépourvus de capitaux économiques (+ 13 points si ces enfants vivent dans les ménages les moins aisés), mais aussi dans les familles monoparentales maternelles (+ 9 points) et chez les enfants d'immigrés (+ 11 points si aucun des deux parents n'est né en France).

Quant à ceux qui jouent le plus à des jeux vidéo, que ce soit sur console ou sur smartphone (c'est-à-dire les 24 % de ceux qui y jouent plus de 3 heures 30 minutes par semaine), en sus des traits déjà évoqués pour les autres écrans, c'est-à-dire la prédominance des milieux populaires, à faible capital culturel ou économique, on observe une présence plus importante des garçons (+ 5 points), ce qui atteste de la caractérisation masculine de cette activité.

Le monde des écrans s'oppose nettement à celui des loisirs encadrés : les enfants qui sont inscrits à une pratique en amateur comptent nettement moins de forts consommateurs d'écrans, qu'il s'agisse de la télévision (12 % des enfants inscrits à une pratique en amateur et 12 % de ceux qui pratiquent une activité artistique ou culturelle sont de forts téléphages, contre 22 % en moyenne), de la tablette ou de l'ordinateur (18 % de ceux qui ont une pratique en amateur et 17 % de ceux qui pratiquent une activité artistique ou culturelle sont de grands utilisateurs, contre 25 % en moyenne), ou bien des jeux vidéo sur console ou sur smartphone (18 % des enfants qui ont une pratique en amateur sont de grands utilisateurs contre 24 % en moyenne). Il ne s'agit pas seulement d'une incompatibilité d'agendas, les pratiques en amateur n'occupant que marginalement le temps de la semaine à trois ans et demi, mais de normes éducatives socialement situées.



Avec l'entrée en maternelle, la forme scolaire (ses visées et ses modes d'encadrement pédagogiques) étend son emprise sur l'ensemble des temps de l'enfance et déborde l'enceinte de l'école pour imprimer sa marque sur les temps extrascolaires, notamment dans les milieux les plus diplômés : ces derniers mettent en place des stratégies éducatives, prenant les loisirs pour supports, afin de développer les dispositions culturelles que l'école transformera éventuellement en capitaux au fil du cursus scolaire. Les agendas des enfants font donc, dès que ces derniers atteignent trois ans et demi, l'objet de stratégies de la part des familles les plus dotées, qui en attendent une rentabilité non seulement en matière de développement personnel de l'enfant, mais aussi en matière d'avantage comparatif dans le monde social.

Ainsi, les activités artistiques et culturelles en amateur, de même que le partage d'activités légitimes au sein de la famille, s'opposent précocement aux temps des écrans, plus développés dans les familles peu dotées en capitaux culturels et économiques ou issues de l'immigration, qui renvoient plus nettement les temps extrascolaires au loisir et à la détente et moins aux activités précocement encadrées.

Abstract

Reorganising the lifestyles of children in the ELFE cohort entering nursery school

At an age averaging three and a half, children in the ELFE cohort enter nursery school and experience one of the first major transformations to their personal and social lives. For some of them, their initial schooling coincides with their entry into public recreation facilities. This stage reorganises the child's time around school, which becomes central, as is also reflected in parental support for school activities and outings, which is divided up differently according to social class.

Outside of school hours, there are varying reasons for attending day-care centres or enrolling in supervised extracurricular activities, (both of which involve 17% of this age group): whilst the former meets a need for a form of childcare for working parents, the same cannot be said of structured activities, whether sporting, artistic or cultural, which reflect socially-related educational strategies. The choice of households with higher economic and cultural capital, these extracurricular activities are invested with educational worth. At this early age, they involve slightly more girls than boys (18% and 15% respectively). Such leisure activities are structured similarly to those in school and tend to be educational in scope.

When they first start nursery school, activities shared with parents are more closely linked to school activities (e.g. active reading, singing, listening to music, painting, drawing and colouring). However, screen time is increasing, differing depending on screen type and potential use (e.g. television, computer, video games, etc.) as well as according to social background.

Directeur de la publication : Loup Wolff,
chef du Département des études, de la prospective et des statistiques
Responsable de la publication : Edwige Millery

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
http://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assure pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr